

Zeitschrift: Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht
Herausgeber: Service archéologique cantonal
Band: - (1985)

Artikel: Monnaies d'Henri, évêque de Lausanne
Autor: Righetti, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-388950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MONNAIES D'HENRI, ÉVÊQUE DE LAUSANNE

Jean-Pierre Righetti

Berlens

Le village de Berlens, à quelque 800 m d'altitude, fait face à la petite ville médiévale de Romont, chef-lieu du district de la Glâne, dans le canton de Fribourg. A vol d'oiseau, Berlens est distant d'environ 20 km du centre de Fribourg et 30 km de celui de Lausanne.

L'église a été abandonnée en 1962 pour une construction moderne érigée à proximité. Toutefois, comme il n'était pas question de laisser se dégrader cette église dédiée à Notre-Dame de l'Épine – lieu de pèlerinage très renommé – sa restauration a débuté en 1973 déjà. C'est dans ce contexte que, sous la direction de l'Archéologue cantonale Hanni Schwab, des fouilles furent entreprises en 1977; elles n'ont concerné que la nef, le fond du chœur ayant déjà été refait.

L'église de Berlens est citée pour la première fois en 1228, sur la liste établie par le prévôt Conon d'Estavayer, qui précise qu'elle fait partie du décanat d'Ogoz. Dès 1665 cependant, Berlens appartient au décanat de Romont. Comme tant d'autres, l'église de Berlens a été construite puis agrandie par étapes. La première construction date du XII^e, voire du XI^e siècle, et consiste en une nef rectangulaire avec une abside semi-circulaire, témoin de la période romane. Lors de la seconde étape, l'abside arrondie a été supprimée et remplacée par un chœur rectangulaire. Les étapes suivantes (XVII^e siècle) ont vu la construction de la chapelle St-Joseph, puis celle de la sacristie.

Vallon

Le village de Vallon (238 habitants) dans le district de la Broye, canton de Fribourg, est situé sur une colline en prolongement du Mont-Vully, culminant à quelque 483 m.

L'église de Vallon, nommée aussi église de «Carignan», se trouve sur un petit promontoire (alt. 451 m) proche d'une villa romaine faisant actuellement l'objet de fouilles archéologiques.

L'emplacement a tout d'abord été occupé au V^e–VI^e siècle par un mausolée qui a fait place à plusieurs églises successives. La première était mérovingienne; son chœur comportait une abside semi-circulaire et deux annexes latérales. Une seconde étape, romane, a vu son agrandissement et sa transformation. Un clocher lui a alors été ajouté. Cet édifice a encore subi bien d'autres transformations; les plus importantes sont celles du XIII^e–XIV^e siècle, du début du XVI^e siècle, du premier quart du XIX^e siècle et enfin de 1936. Aujourd'hui, après avoir été entièrement fouillée, l'église est en phase finale de restauration. (J. Bujard, Publication des fouilles de l'église de Vallon/Carignan. A paraître.)

La particularité du site réside dans le fait que la base rocheuse (molasse) affleure le sol. Le fond du mausolée, puis des églises successives, ayant été creusé à maintes reprises pour recevoir des sépultures, la molasse nous a restitué toutes ces fosses allongées, de formes différentes.

Les trouvailles

Les fouilles de 1977 dans l'église de Berlens nous ont livré un petit trésor: le premier denier de l'Evêché de Lausanne, portant la titulature de son évêque. Cette monnaie est d'autant plus précieuse que, pour trois siècles de monnayage, nous ne possédions qu'une suite de deniers et oboles anonymes. Cette monnaie est l'unique pièce retrouvée parmi le mobilier funéraire d'une tombe (fig. 1).

Une monnaie de l'Evêché de Lausanne a également été retrouvée en 1986, à l'entrée du chœur, sous l'arc triomphal, de l'église de Carignan à Vallon (fig. 2). Elle était prise dans un remblai recouvrant de gros blocs de pierre. Ceux-ci ont remplacé les dalles de couverture originales de deux tombeaux taillés dans la molasse vers le VI^e siècle. Le remblai lui-même était surmonté d'emmarchements établis vers le XIII^e siècle, lors d'une reconstruction de l'église.



Fig.1 Berlens: monnaie d'Henri, a) avers, b) revers, 1:1 et 3:1



Fig.2 Vallon: monnaie d'Henri, a) avers, b) revers, 1:1 et 3:1

Le contexte historique

Le monnayage de l'Evêché de Lausanne n'a été signé qu'à partir de 1375, par l'Evêque Guy de Prangins. Toutefois, les recherches de Morel-Fatio ont permis de dater quelques oboles et deniers du dernier quart du XIII^e siècle déjà. Peu avant 1887, il a été découvert, aux environs de Lausanne, un denier anonyme frappé à Lausanne, que les caractéristiques et la facture feraient classer au début du XI^e siècle. Il s'apparente en effet aux monnaies de la Bourgogne transjurane (Lyon, Mâcon, Chalon, etc.). Entre ce denier et ceux cités plus haut, frappés vers 1275, nous connaissons de nombreux deniers avec diverses variantes qui prouvent un monnayage abondant et soutenu.

Dans ce contexte, les trouvailles de Berlens et de Vallon marquent un jalon historique évident, quoique soulevant bien des questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

Une première difficulté réside dans le laps de temps assez court durant lequel deux évêques portant le prénom d'Henri ont siégé à Lausanne. Les deux monnaies ne sont pas explicites quant à leur attribution au premier ou au second Henri. Comme elles sont inédites, une recherche de tous les éléments permettant de les placer dans un contexte historique plus sûr s'impose. La chose est difficile, les documents d'ordre monétaire sous les règnes d'Henri I^{er} et d'Henri II faisant totalement défaut. D'autre part, ni la vie d'Henri I^{er} ni celle d'Henri II, ne sont relatées dans les archives propres à l'Evêché de Lausanne. L'existence d'Henri II, bien qu'indubitablement confirmée, est passée également sous silence dans la chronique du cartulaire manuscrit de Conon d'Estavayer. Par conséquent, cette étude a pour objet la recherche de tous les éléments pouvant contribuer à la découverte d'indices sur l'appartenance de cette monnaie à Henri I^{er} (985–1018) ou à Henri II (1039–1050/56).

Lausanne, y compris son évêché, a fait partie du Royaume de Bourgogne transjurane jusqu'en 1032, date de son extinction. Henri I^{er}, évêque de Lausanne, a ainsi siégé sous l'autorité temporelle des rois de Bourgogne transjurane, alors qu'Henri II a siégé sous celle de l'Empire d'Allemagne.

Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, n'a pas eu d'héritier mâle direct et, comme on le verra ci-après, il n'a démontré aucune volonté de continuité pour son royaume. Sa faiblesse a excité la convoitise de l'Empire d'Allemagne et l'avidité des comtes du royaume. Face à ces centres d'intérêts divergents, l'Eglise a appliqué une politique subtile dont elle a finalement été largement récompensée. Le phénomène n'est pas propre à cette contrée et son schéma est relativement simple. Le roi est remis en question par ses principaux vassaux qui se révoltent, mais les évêques restent fidèles au roi. De plus, l'Eglise garde la confiance du peuple qu'elle défend au mieux de l'oppression et des luttes sauvages engendrées par les querelles entre les vassaux et

leur roi. En remerciement des services rendus, le roi fait don à l'Eglise de domaines, de terres et de droits qui vont jusqu'à l'octroi de la régale de la monnaie. Rodolphe III, couronné à Lausanne en 992, par exemple, a largement récompensé l'Eglise :

- en 997, il restitue à l'église de St-Maire à Lausanne un domaine fiscal situé à Villars (ou Orbe?) ;
- en 999, il donne le monastère de Moûtier-Grandval à Adalbert, évêque de Bâle ;
- en 999, il investit Hugues, évêque de Sion, du comitat du Valais ;
- en 1009, la moitié du village d'Yvonand, y compris son église, ses vignes, ses prés et ses forêts, échoit à l'Evêché de Lausanne ;
- en 1011, il fait don à l'Evêché de Lausanne du comté de Vaud dans toute son étendue ;
- en 1011, il donne le village d'Apples au couvent de Romainmôtier ainsi que diverses possessions situées à Lully, Orbe, Agiez, Bofflens, Vufflens et Brusingses ;
- en 1012, il restitue au couvent de Romainmôtier les possessions de Ferreires, Moiry, Oray, Eclépens, Sernarclens, Gland, Penthaz, Champvent, Onnens, Giez, Fontaine et Monnaz ;
- en 1015, il restitue l'église de St-Symphorien au couvent de St-André de Vienne ;
- en 1017, il restitue différents droits au couvent de St-Maurice ;
- en 1023, il concède à l'église de Vienne le comté de Vienne et le castel du Pupet ;
- en 1028, il fait don de Vienne aux chanoines de St-Maurice ;
- en 1029, il donne l'église de St-Nicolas, près de Poligny au monastère de Cluny.

On constate que, durant son règne, Rodolphe III n'a cessé de se déposséder de ses biens au profit de l'Eglise. Celle-ci, à l'instar des autres pouvoirs temporels de l'époque, a donc recherché – aussi bien pour asseoir son autorité temporelle grandissante que pour en retirer les bénéfices – d'obtenir la régale du droit de frapper monnaie et de s'en faire confirmer, à chaque fois, l'usage par l'autorité politique la plus élevée.

En ce qui concerne l'Evêché de Lausanne, nous ne savons pas de qui émane le premier octroi de la régale monétaire. Cependant, Henri I^{er} s'est efforcé d'étendre son pouvoir temporel à celui de l'Eglise en général. N'a-t-il pas souscrit à la donation de Moûtier-Grandval à l'Evêque de Bâle, poussé Rodolphe à la restitution de la moitié du village d'Yvonand et enfin accepté le comté de Vaud pour son évêché, en reconnaissance de son soutien actif au roi de Bourgogne? Ces faits démontrent qu'Henri I^{er} avait l'envergure d'un « homme d'Etat ». Quoi de plus naturel alors que de doter son évêché, fraîchement et sensiblement agrandi en territoire, d'une monnaie saine? Depuis 1011, l'évêché est à la tête d'un comté. Il ne restait à Henri qu'à obtenir la régale monétaire. L'a-t-il obtenue? Nous en débattons dans le chapitre des hypothèses.

Politiquement et caractériellement, l'attitude de Rodolphe III a sans cesse consisté, par faiblesse et recherche de protections, à démembrer son royaume au profit de l'Église et de l'Empereur d'Allemagne. Bien que, sporadiquement, il faisait frapper la monnaie à son nom, aurait-il, là également, lâché du lest et conféré à Henri I^{er} le droit de battre monnaie?

Il est à signaler, d'une part, qu'à cette époque l'Évêché de Genève frappait de la monnaie signée par ses évêques Conrad, puis Frédéric. D'autre part, dans l'Évêché de Bâle, la monnaie épiscopale l'emportait sur la monnaie du Royaume de Bourgogne, puis sur celle de l'Empereur d'Allemagne. On constate donc qu'à l'époque d'Henri I^{er} on frappait du numéraire, avec signature de l'évêque, dans deux diocèses voisins du même royaume.

C'est à cette époque également qu'intervient le démembrement total du Royaume de Bourgogne qui, à la mort de Rodolphe III, échoit par héritage à l'Empereur d'Allemagne. Les alliances de la famille royale puis ducale de la Bourgogne avaient, pendant les deux siècles de son histoire, aussi bien concerné la consanguinité carolingienne, puis capétienne, que celle des ducs et empereurs d'Allemagne.

Sous Rodolphe III, les alliances avec les princes et empereurs d'Allemagne s'accroissent. Jusqu'à sa mort en 999, sa tante Adélaïde, épouse de l'Empereur allemand Othon I^{er}, soutient Rodolphe. Sa soeur Gisèle épouse Henri le Querelleur, duc de Bavière. De cette union, naît Henri II qui sera justement le premier dépositaire du testament de Rodolphe III en tant que duc de Bavière, puis empereur d'Allemagne. Une autre soeur de Rodolphe, Geberge, femme d'Hermann II, duc de Souabe, met au monde une fille, Gisèle, qui épouse en troisièmes noces, en 1016, Conrad II le Salique. A la mort de Rodolphe III, en 1032, le Royaume de Bourgogne échoit finalement à la Maison d'Allemagne par l'entremise de Gisèle.

Cette attribution des destinées du Royaume de Bourgogne à la Maison d'Allemagne – dirigée à cette époque par des empereurs élus, assez puissants – se comprend. En effet, les capétiens viennent à peine de fonder le Royaume de France, encore peu étendu, et sont en butte aux mêmes problèmes de vassalité que le Royaume de Bourgogne. Dans ce contexte, il est préférable que les destinées de la Bourgogne soient confiées à une puissance plus affirmée. De plus, n'oublions pas que, depuis la mort d'Adélaïde en 999, l'empire germanique n'a cessé, lui aussi, de s'intéresser activement à l'annexion de ce royaume. L'intégration effectuée, ne verra-t-on pas, une génération plus tard, l'Évêque de Lausanne, Burcard, soutenir activement l'empereur d'Allemagne (Henri IV), au point d'en assurer la tâche de chancelier pour le Royaume d'Italie?

Henri I^{er} – Henri II

Aucune preuve formelle ne nous permet d'attribuer les monnaies retrouvées à Berlens et dans l'église de Carignan à Vallon à l'un ou l'autre des deux Henri qui ont siégé à Lausanne, le premier de 985 à 1018, le second de 1037 à 1050 environ. S'il s'agit d'Henri I^{er}, le monnayage appartient au Royaume de Bourgogne et s'il s'agit d'Henri II, il est à attribuer à l'Empire d'Allemagne. A ce stade de l'approche, nous ne pouvons que mettre en relief les faits connus concernant la période de 985 à 1050.

Pour mémoire, nous signalons ci-après les faits rapportés sur Henri I^{er} et Henri II et, pour faciliter la chronologie, ceux concernant Hugues qui a siégé de 1019 à 1037.

Henri I^{er} (985–1018)

- En 985 il est ordonné Evêque de Lausanne.
- Vers 993 il souscrit à l'acte d'élection par Rodolphe III de St-Odilon à l'Abbaye de Cluny.
- En 993 il assiste au sacre de Rodolphe III à Lausanne.
- En 998 il consacre le lieu saint de Bevaix fondé par Rodolphe III.
- En 1007 il assiste au Concile organisé à Francfort par l'Empereur Henri II.
- En 1018 mort violente (martyr); où?, comment?, nous ne le savons pas.

Hugues (1019–1037)

Fils naturel de Rodolphe III

- En 1019 il assiste, en tant qu'évêque, à la dédicace de l'église (cathédrale) de Bâle, en présence de l'empereur; il fait serment de fidélité à l'Archevêque de Besançon, son métropolitain.
- En 1037 il meurt.

Henri II (1039–1050/56)

Origine controversée. Selon certaines sources, Henri II ferait partie de la famille de Lenzbourg et Henri I^{er} de celle de Bourgogne. Selon d'autres, les affiliations sont inversées.

- En 1039 il accompagne la sépulture de Conrad II de Utrecht à Spire.
- En 1044 il fonctionne comme témoin au testament de St-Hugues, Archevêque de Besançon, en faveur de l'Abbaye de St-Paul.
- En 1049 il reçoit le pallium du Pape Léon IX.
- 1050/56 période au cours de laquelle sa mort est présumée, son successeur Burcard prêtant serment à l'Archevêque de Besançon en 1057.

Description des pièces

(B = Berlens/C = Carignan)

Coin monétaire: il est différent pour les deux pièces, aussi bien pour les avers que pour les revers.

Valeur nominale: B + C: deniers.

Métal: B + C: argent relativement pur.

Frappe: B: pièce légèrement trefflée sur les deux faces; C: pièce légèrement trefflée sur l'avers.

Diamètre: B + C: 22 mm.

Poids: B: 1,131 g; C: 1,255 g.

Etat de conservation: B + C: superbe, avec toute-fois:

B + C: infimes traces de corrosion en surface, aucune trace dans la masse métallique;

B: sur l'avers: léger coup oblique montant de gauche à droite sur les quatre colonnes du temple;

C: sur l'avers: coup oblique descendant de gauche à droite sur les quatre colonnes du temple;

Typologie: B + C: par leur présentation générale, ces pièces font sans conteste partie du monnayage appelé «denier au temple carolingien», qui a pour sujet un temple sur l'avers et, entre autres, une croix sur le revers. Comme son nom l'indique, ce type monétaire a été introduit par la dynastie carolingienne, dont il est devenu le symbole national et religieux.

Description de l'avers

A l'exception du fait que la toiture du temple B rejoint la base du pédiment, alors que celle du temple C dépasse la base du pédiment, la description des deux monnaies est identique pour tous les critères ci-après.

Temple: Dans ses proportions, la représentation du temple carolingien est légère, quoique nous constatons ici les effets d'un burin peu exercé, semble-t-il. Ce sont surtout les colonnes, assez élevées et disposées largement en retrait du fronton, qui donnent une image plutôt architecturale que stylisée. Le temple à quatre colonnes repose sur une base trapézoïdale renfermant trois besants. Les quatre colonnes ne sont pas équidistantes. Les deux colonnes intérieures sont en effet plus rapprochées par rapport à l'axe central du temple. Au faîte du fronton, se dresse une fleur de lys qui traverse le premier grènetis et fait office de croisette initiale pour la légende.

Dans la tradition biblique, le lys est le symbole, entre autres, de la chasteté, privilège accordé tout particulièrement à la Vierge Marie dont il est devenu l'un des emblèmes. Il est donc naturel de retrouver un lys sur cette monnaie, car l'église de Lausanne d'alors était justement dédiée à la Vierge Marie.

Légende: LAVSANNE CIVIT: est disposée de gauche à droite, entre deux grènetis, de manière inin-

terrompue. Nous décrivons la morphologie des lettres dans le texte concernant celles du revers de la pièce.

Description du revers

Croix: Le champ du revers est entièrement occupé par une croix pattée. Nous ne trouvons pas de signe ou marque dans les cantons.

Légende: + HEINRICVS EP-S: est disposée de gauche à droite, dans deux grènetis, de manière ininterrompue, comme à l'avers. Elle se termine au sommet par une croix formée de quatre triangles assez irréguliers qui ne se rejoignent pas à leur point central. Une «croix de Malte» en quelque sorte.

Nous allons maintenant mettre en évidence quelques observations concernant aussi bien la légende de l'avers que celle du revers des monnaies.

A l'avers comme au revers, la légende circulaire est emprisonnée dans deux grènetis circulaires. Les lettres sont toujours séparées du grènetis central et de celui de l'extérieur par un espace. Aucune d'elles n'a été inversée. Les mots ne sont pas séparés, ni par un espace, ni par un signe. Le texte des deux légendes ne prête à aucune équivoque quant à son orthographe ou à sa signification. Les deux légendes ont des caractères du type carré (latin), à l'exception des deux E du revers qui sont du type lunaire (gothique). La hauteur des lettres et les espaces entre elles sont irréguliers. Leur largeur peut varier du simple au double. Leur base est généralement élargie en forme de coin. La barre intérieure horizontale des A fait défaut. Les N de l'avers et du revers présentent la même particularité: ils sont penchés en avant. Le R a la queue relevée et touche le I placé après, faisant corps avec lui.

L'orthographe de LAVSANNE, telle quelle, ne se retrouve que sur peu de monnaies. Il est vrai que les variantes n'ont pas manqué au cours des quatre siècles de son monnayage épiscopal: LAVSANNE – LOSANNA – LAVSANNA – LAVS – LAVSAE, etc. L'expression CIVIT [AS], utilisée seule avec la désignation de Lausanne est très rare. On ne l'a trouvée jusqu'à ce jour qu'une seule fois, comme complément de légende de l'avers, sur la première monnaie du catalogue de M. Dolivo (type de monnaies de la Bourgogne transjurane du XI^e siècle – Lyon, Mâcon, Chalon, etc.). Par la suite, le terme usuel fut celui de MONETAS, puis de SEDES.

Ces quelques indices placent la monnaie d'Henri, à ce stade de l'approche, en tête de groupe quant à son ancienneté. D'autre part, la légende dans son ensemble est conforme aux usages de l'époque. En effet, d'une part, elle désigne Henri à la tête de l'épiscopat (HEINRICVS EPISCOPUS), dimension spirituelle, et d'autre part, elle précise l'étendue temporelle, soit celle de la ville et de ses possessions, ou plutôt la communauté y vivant (CIVITAS LAVSANNENSIS).

Recherches comparatives

Quel est le facteur déterminant permettant d'attribuer ces monnaies à Henri I^{er} plutôt qu'à Henri II?

Systeme pondéral

L'appartenance à un système ou sous-système d'organisation monétaire peut être déterminant en ce sens qu'Henri I^{er} aurait dû utiliser une référence pondérale du Royaume de Bourgogne, alors qu'une telle référence sous Henri II devrait être propre à l'Empire d'Allemagne. Si l'on pouvait trouver une relation évidente des monnaies d'Henri avec l'un ou l'autre de ces deux groupes monétaires, le problème de son identification serait résolu. Malheureusement, trois faits, combinés ou non, ramènent toute approche pondérale au point zéro.

Le premier fait concerne l'objet même des trouvailles, soit un seul type de monnaie, jusqu'à ce jour inédit. L'état de conservation de ces pièces étant excellent, leur poids actuel est donc très proche de leur poids d'origine. Toutefois, celui-ci peut aussi bien être interprété comme faisant partie de la frange inférieure d'un système pondéral que de celle supérieure d'un autre système pondéral.

Du fait qu'à cette époque on produisait un certain nombre de pièces à la livre, c'est le poids total des pièces d'un même lot et non le poids de chacune d'elles qui était déterminant. Ainsi une fourchette de poids différents pour des pièces d'une même émission monétaire était chose courante au Moyen Âge, cela d'une manière beaucoup plus accentuée qu'aux Temps modernes. Il faudrait donc posséder un certain nombre de pièces pour pouvoir établir une statistique valable qui nous indique la taille (livre antique ou marc).

Nous relèverons cependant, à titre indicatif, que le poids moyen du denier de l'Évêque de Genève Frédéric (1032–1073), provenant de la trouvaille de Pas-de-L'Échelle, est de 1,18 g, taille de 288 à la livre antique.

Le deuxième fait se rapporte à l'histoire des systèmes pondéraux. Les 31 ateliers de Charlemagne se sont multipliés au gré des morcellements successifs de l'empire. De plus, en fonction de la prérogative de battre monnaie, un nombre croissant de dignitaires ecclésiastiques ou laïcs frappent de la monnaie, afin de pallier à la disette générale en numéraire.

Le morcellement politique et les communications rendues hasardeuses – après les incursions en Europe des Sarrasins, des Hongrois et des Normands, qui se succédèrent pendant plus d'un siècle – poussent en effet tout pouvoir temporel, aussi peu étendu soit-il, à assurer un minimum de transactions.

Cette multitude d'ateliers affectés à la fabrication monétaire, dépourvus d'un contrôle centralisé de l'empire ou du royaume, vont lentement créer un

morcellement du système pondéral carolingien. Le cloisonnement des régions économiques et la pénurie monétaire vont concourir bien évidemment à l'imitation du denier carolingien aussi bien dans son iconographie que dans son aloi et son poids. A la fin du XI^e siècle, chaque région ou presque aura sa référence pondérale dérivée de l'once romaine. Lausanne n'échappe pas à ce phénomène puisque, bien postérieurement au règne d'Henri II, on y fait référence.

De quel système pondéral régional les deniers d'Henri sont-ils issus?

D'un système lausannois déjà? Il serait hardi de le prétendre devant le manque actuel de références historiques et de statistique pondérale pour ce type de monnaie. En outre, la référence pondérale au nouveau système, le marc, ne nous est connue que depuis 1035 pour le Lyonnais. Il serait étonnant que Lausanne ait été un précurseur en la matière.

Le troisième fait concerne la variation sensible dans le temps du poids et aussi de l'alliage des monnaies pour chaque atelier. Les causes en sont tantôt un problème d'inflation absorbé par la diminution de la valeur intrinsèque avec la maintenance de la valeur nominale, tantôt la pénurie monétaire ou l'appât du gain.

Cette réalité a été observée aussi bien dans le monnayage provenant des ateliers du Royaume de Bourgogne transjurane que dans celui de l'Empire d'Allemagne. Elle est générale en Europe dès la seconde moitié du XI^e siècle. Pour cette époque, seule l'étude d'une suite monétaire d'un atelier déterminé peut nous permettre de situer telle ou telle monnaie en son sein, pour en ressortir un jalon d'ordre chronologique. Les pièces d'Henri ne sont, dans l'approche pondérale, qu'un premier jalon.

L'alliage des pièces de cette époque a tendance à avoir un titre en argent de moins en moins élevé. On a certainement dû refondre en masse le bon monnayage pour en frapper un autre plus pauvre en métal noble, l'abondant monnayage de deniers anonymes en notre possession présentant un alliage moins pur. Cela expliquerait la rareté des monnaies d'Henri.

Iconographie

La présence du temple carolingien sur les pièces d'Henri (fig. 3a, b) est particulière par rapport au monnayage ultérieur anonyme de l'Évêché de Lausanne. Les différences essentielles se trouvent dans une architecture plus élancée, moins ramassée, avec une base d'édifice trapézoïdale.

En ce qui concerne l'avers, les deniers de Genève de la même époque se rapprochent plutôt de ceux du monnayage anonyme de Lausanne. Par contre, la ressemblance quant au style du temple – particulièrement dans les proportions des éléments – avec le monnayage de Bâle, Mayence, Worms et Spire est nettement marquée. Il ne s'agit-là que d'une analo-



Fig. 3 Temple carolingien sur les pièces d'Henri, a) Vallon, b) Berlens, 5:1

gie de style pour l'avvers des pièces, avec des distinctions pour le revers et la morphologie générale.

Pour *Bâle*, il est fait référence au monnayage épiscopal frappé sous l'Evêque Adalrich (1025–1047). La pièce décrite par Dannenberg n'est malheureusement présentée que sous forme de dessin (Dbg. 1677). Les structures générales du temple, plus précisément le volume et la forme de la base, ainsi que le fronton, sont comparables. Le poids de la pièce n'est pas mentionné. Le revers et le style épigraphique sont différents.

Pour *Mayence (Mainz)*, trouvaille de Corcelles; les

n^{os} 246, 309 et 312, plus particulièrement, présentent quelques similitudes dans les proportions du temple, mais, à chaque fois, la base est différente. Ici aussi, le revers des pièces et le style épigraphique ne sont pas pareils. Ces pièces sont bien plus frustes (fig. 4a, b, c).

Pour *Worms*, trouvaille de Corcelles, n^o 658 (fig. 5); les mêmes remarques que pour l'atelier de Mayence sont à formuler.

Pour *Spire (Speyer)*, trouvaille de Corcelles, n^o 696, 698, 795 (fig. 6a, b, c), par exemple; nous constatons les mêmes généralités que pour Mayence et Worms.



Fig. 4 Temple carolingien sur trois monnaies de Corcelles, atelier de Mayence (Mainz), a) n^o 246, b) n^o 309, c) n^o 312, 5:1

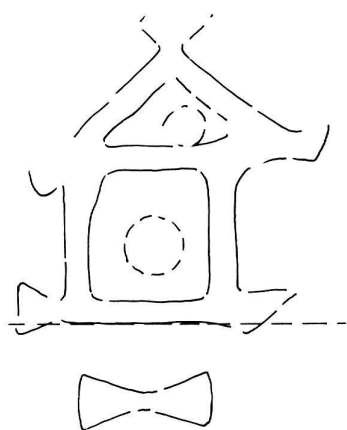


Fig. 5 Temple carolingien sur une monnaie de Corcelles, atelier de Worms, n° 658, 5:1

Ces ressemblances générales dans le monnayage des villes de Mayence, Worms et Spire sont quelque peu fortuites en ce sens que, pour chacune d'elles, les pièces de la même époque présentent aussi maints exemples avec une iconographie du temple, appelé «Holzkirche» (église en bois), différente. Il est donc prudent, à ce stade des recherches comparatives, de conclure simplement que parmi

les monnaies de ces villes, dans certaines variantes de la figuration du temple carolingien, on retrouve une similitude avec les deniers d'Henri.

A toutes fins utiles, nous devons tout de même rechercher quels sont les indices similaires que l'on retrouve dans le monnayage frappé dans les régions limitrophes de Lausanne.

Pour l'Evêché de Genève, comme nous l'avons déjà vu, le poids moyen de la trouvaille du Pas-de-L'Échelle concernant Frédéric est proche de celui des pièces d'Henri. On retrouve aussi sur cette monnaie l'usage du E carré et du E lunaire (n° 3 du trésor). La lettre R a une forme identique. Il faut cependant rappeler que les caractéristiques des lettres du XI^e siècle ne sont pas déterminantes. En effet, on peut observer à cette époque l'utilisation de formes très différentes pour une même période, au même endroit (par exemple : sur deux deniers de Conrad de Genève).

Pour clore l'approche iconographique, nous devons aussi parler des monnaies royales de la Bourgogne transjurane, même si elles ne nous apportent pas d'indices probants. Historiquement, nous devons également nous préoccuper de la fin du règne de Conrad le Pacifique (937–993), puisque nous nous intéressons à la période allant de 985 à 993. Celle-ci ne nous apprend pas grand-chose ; le monnayage d'alors, assez disparate, ne nous permet aucune analogie d'ordre typologique avec la monnaie d'Henri. Sous Rodolphe II, son successeur (993–1032), la frappe de Lyon présente la même typologie que celle des pièces d'Henri (temple, croix pattée), mais le style du temple diffère trop pour qu'on puisse y trouver une ressemblance.

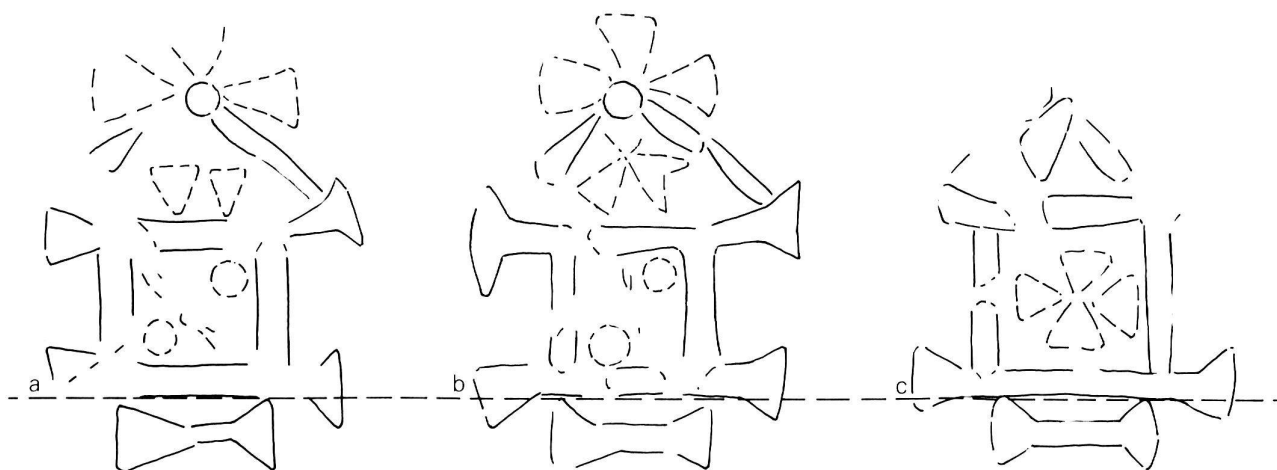


Fig. 6 Temple carolingien sur trois monnaies de Corcelles, atelier de Spire (Speyer), a) n° 696, b) n° 698, c) n° 795, 5:1

Conclusions

Les documents historiques sont rares et trop peu instructifs pour faire quelque lumière sur la vie d'Henri I^{er} et sur celle d'Henri II, plus particulièrement au sujet de leur politique économique. Nous devons nous borner à aborder le sujet en analysant les faits historiques de la région par analogie aux us et coutumes de l'époque.

Ces deux monnaies d'Henri sont très isolées dans le contexte monétaire de l'atelier épiscopal de Lausanne. Il s'agit à coup sûr des premières oeuvres de cet atelier. On ne peut pas leur attribuer d'attache de style ou pondérale à la suite connue des deniers anonymes de l'évêché.

Leur comparaison avec les deniers des ateliers du Royaume de Bourgogne transjurane ne démontre pas de liens tangibles, à l'exception toutefois de quelques indices pour Genève et une certaine similitude iconographique du temple sur une monnaie de l'Evêché de Bâle.

Certains ateliers de l'Empire d'Allemagne – ceux de Worms, Spire et Mayence – ont frappé, parmi leurs nombreuses variantes quant au style, quelques pièces représentant un temple qui, dans ses structures, rappelle celui des deniers d'Henri. Sous Henri I^{er} comme sous Henri II, nous trouvons du monnayage épiscopal aussi bien dans le Royaume de Bourgogne que dans les duchés allemands.

Dès lors, force est de reconnaître que le problème de l'attribution de ces deniers à Henri I^{er} ou à Henri II reste, pour le moment, entier.

Bibliographie

- Dannenberg, Hermann*, Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit, Berlin 1876.
- Dolivo, D.*, Les monnaies de l'Evêché de Lausanne, II, Cat. des monnaies suisses, Berne 1961.
- Forel, François*, Régeste soit répertoire chronologique de documents relatifs à l'histoire de la Suisse romande, Lausanne 1862, pp.58–100.
- Jeanprêtre, J.*, Les deniers épiscopaux de Genève et Lausanne d'après les documents du XI^e au XIII^e siècle, SRN, Berne 1933, pp.354–377.
- Jeunet, Abbé*, Notice historique sur le sanctuaire et le pèlerinage de Notre-Dame de l'Epine à Berens, Fribourg, 1875.
- Kahl, Hans-Dietrich*, Die Angliederung Burgunds an das mittelalterliche Imperium. Zum geschichtlichen Hintergrund des Schatzfundes von Corcelles-près-Payerne, SNR, Bern 1969.
- D' Lade, Auguste*, Le trésor du Pas-de-L'Echelle, contribution à l'histoire monétaire de l'Evêché de Genève, Genève 1895.
- Mémorial de Fribourg, III*, Descendance des évêques de Lausanne, de leurs faitz et gestes, Fribourg 1856, pp.345, 346 et 365.
- von Müllinen, Egbert Friedrich*, Helvetia Sacra oder Reihenfolge der Kirchlichen Oberrn und Oberinnen in den ehemaligen und noch bestehenden, innerhalb dem gegenwärtigen Umfange der schweizerischen Eidgenossenschaft gelegenen, Bisthümern, Collegiatstiften und Klöstern, Bern 1858.
- Roth, Charles*, Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne, Lausanne 1948.
- Santschi, Catherine*, Les évêques de Lausanne et leurs historiens des origines au XVIII^e siècle, Lausanne 1975.
- Schmitt, P. Martin*, Mémoires historiques sur le diocèse de Lausanne, Fribourg 1858, pp.322–351.
- Schöpfer, Hermann*, Eine Karte des Bistums Lausanne aus dem 18. Jh., Freiburger Geschichtsblätter 61, 1977, p.231.
- Wielandt, Friedrich*, Die Basler Münzprägung, VI, catalogue des monnaies suisses, Berne 1971.